Résistances sociales et transformations de la vie collective

Dominique EFROS
Département d'Ergologie-APST,
Université de Provence, France

SOMMAIRE

Cet article vise à esquisser les bases d'une analyse des résistances sociales singulières nichées aux creux des activités de travail et des situations sociales. La notion de « résistance » est comprise comme un principe actif, elle est sociale dans la mesure où elle renvoie à des enjeux de vie collective, même si ces enjeux ne sont pas formulés en termes de politique revendicative par ceux qui résistent. Ces résistances sociales inhérentes au salariat prennent différents visages à travers des combats contre l'isolement social, la vulnérabilité économique, les agressions dans le travail ou bien encore la dévalorisation d'un métier. Si les rapports entre ces formes de résistances et l'action collective organisée n'ont rien d'évident a priori, un détour par l'idée de « conscience singulière » des problèmes économiques et sociaux et par l'hypothèse de l'émergence conséquente d'un « point de vue classe » peut apporter un nouvel éclairage pour contribuer à l'étude des formes de lutte sociale.

INTRODUCTION

Depuis plus d'une dizaine d'années, les constats alarmants se multiplient à propos de l'intensification du travail salarié, la dégradation de ses conditions d'exercice, la précarisation de la relation d'emploi [1], tandis que les résistances instituées connaissent des difficultés. Pouvons-nous pour autant en conclure que les salariés ne « résistent » plus ? Présupposer passivité et immobilisme clôt toute interrogation sur les « formes et forces » œuvrant dans les transformations de la vie collective, les contradictions ne trouvant plus à s'exprimer et empêchant tout « mouvement ». Nous partirons d'une autre hypothèse et d'autres questions.

Dans un contexte historique de diversification croissante des situations sociales, de morcellement du salariat et de divisions politiques, les conditions et formes de rassemblement collectif changent, notamment avec « les coordinations » et la multiplication des associations d'entraide ou de défense. Les conduites de résistance collective sont plus diffuses et ponctuelles, leurs conditions d'émergence plus « indéterminées » ou imprévisibles, elles sont déjà des objets de recherche [2]. Cependant, l'étude des « nouveaux » mouvements sociaux et des transformations de l'action collective porte nécessairement sur des collectifs de revendication organisés ; les « coordinations » n'ont pas de cadre institutionnel, elles n'en sont pas moins organisées au fur et à mesure de la lutte. Ne peut-on élargir la réflexion sur les luttes sociales au-delà des formes de revendication collective déclarée ?

Certaines façons de résister existent depuis que le travail se réalise sous la forme du salariat. Elles sont constitutives du travail salarié, tout comme le sont les conflits du travail. Elles sont méconnues alors que ce sont pourtant des conduites de « résistance sociale », donc de « lutte sociale ». Elles sont nichées au creux des activités de travail et des situations sociales, et elles se matérialisent de façon plus ou moins individuelle. Comment les définir et les étudier ? Comment les individus, seuls ou à plusieurs, affrontent-ils les problèmes du travail et de la vie sociale ? À quoi résistent-ils ? Que combattent-ils ? Quel est, ou quel peut être, le potentiel de transformation des situations concrètes de ces formes de résistance ? Peuvent-elles se conjuguer avec la résistance collective ponctuelle ou instituée ?

Dans un premier temps, nous allons tenter d'éclaircir la notion de « résistance » et d'expliquer pourquoi nous la qualifions de « résistance sociale ». Puis nous verrons de quelle façon les situations concrètes engendrent des résistances sans prétendre à l'exhaustivité ni viser une stricte typologie, l'objectif étant de démontrer la présence d'actions de résistance dans des situations « communes » [3]. Enfin, dans un troisième temps, nous reviendrons sur la caractérisation de ces résistances sociales et nous discuterons de leurs rapports aux transformations sociales.

---

[1] Voir Michel GOLLAC et Serge VOLKOFF (1996).
Voir aussi les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (2000).
[2] Voir Patrick ROZENBLATT (1990), Bénédicte HAVARD DUCLOS et Sandrine NICOURD (2005).
[3] Cet article doit beaucoup au travail de réflexion collective effectué au sein du comité de rédaction de la revue « Les territoires du travail » à l'occasion de la parution d'un numéro sur le thème de la résistance. Cette revue pluridisciplinaire offrant un espace d'écriture ouvert à tous, universitaires ou non, a cessé de paraître en 2001, faute de moyens.

LA RÉSISTANCE EST UN COMBAT, ENTRE OPPOSITION ET CRÉATIVITÉ

Dans son origine latine « resistare » est un terme spécifique au vocabulaire militaire, il signifie « s'arrêter pour faire face », « faire obstacle à », « tenir ferme sur sa position » ou « reconquérir sa position ». La notion de résistance est donc intimement liée à celle de lutte armée et de manœuvre stratégique, elle n'est pas synonyme de passivité ou d'immobilisme mais au contraire d'activité et de mouvement face à un ennemi.

Historiquement, la notion renvoie souvent à l'idée de lutte dans la clandestinité. Pour pouvoir continuer à exister, l'activité des « résistants » doit rester secrète, comme ce fut le cas par exemple pour le sabotage de la production industrielle de guerre pendant le conflit mondial de 1939-1945. Clandestinité et rébellion sont souvent le fait de minorités, mais nous ne pouvons pas partir du principe que la résistance serait exclusivement le fait du plus faible, du dissident, sans réintroduire les questions de poids et de finalités collectives. De même, la notion de résistance ne peut être réduite à son sens originel d'action guerrière ayant des effets directement visibles, « la force de l'inertie » est aussi une opposition à la volonté d'autrui, silencieuse, mais active et opérante.

Retenons que la résistance renvoie de façon générale à l'idée de défense d'intérêts vitaux ou autres, individuels et/ou collectifs, menacés. Précisons aussi qu'une résistance n'est pas automatiquement de l'ordre de la défense, elle peut devenir offensive, lorsqu'une lutte « contre » se transforme en lutte « pour », comme ce fut le cas pour un certain nombre d'anciens ouvriers de l'entreprise LIP :

> « Ainsi au départ, la coopérative était conçue comme un moyen de lutte pour résister plus longtemps. Aujourd'hui, nous en sommes à construire des entreprises associatives pour créer et vivre autrement des emplois. »[4]

Nous considérerons donc que la résistance est un combat, actif ou réactif, et qu'il existe des rapports entre résistance et propositions de transformation de la vie collective. La question des transformations sociales nous renvoie à celle de la lutte de classes. Pourquoi parler de lutte sociale ou de « résistance sociale » alors que nous souhaitons étudier des résistances non organisées et souvent individuelles ?

LUTTE DES CLASSES ET RÉSISTANCE SOCIALE

Dans le panthéon sociologique, la question de la résistance renvoie classiquement à celle des relations entre « classes sociales », avec en arrière plan, les conflits entre patrons et ouvriers, les grèves, les révoltes ou encore les « sociétés de résistance », elles aussi clandestines à leurs débuts. Dans cet univers de significations, la résistance est manifeste à travers l'action syndicale, même si le nombre de syndiqués et de jours de grèves n'en est qu'un aspect. Elle se déploie aussi à travers des solidarités d'atelier, dans les collectifs de travail. Le « freinage » en est une forme bien connue que le chronométrage des opérations du travail n'a pas résolu. Le chronométrage engage des relations entre chronométreurs et ouvriers, et finalement il mesure moins des temps

[4] Préface des ouvriers de LIP à la réimpression de l'ouvrage d'Emile Zola, *Travail*, Lagrasse : Editions Verdier, 1979, p. 30.

d'opérations que « *la résistance ouvrière concrète qui exprime la situation du travail dans l'entreprise* » [5].

Depuis une quarantaine d'années en France, la notion de « classe sociale » a été travaillée, critiquée, précisée. La « lutte de classe » se produit dans des domaines diversifiés, au-delà du champ de l'économique, comme l'a démontré Pierre Bourdieu. Il ne s'agit plus d'un affrontement séculaire entre la bourgeoisie et le prolétariat, les partenaires se sont multipliés. L'usine n'est plus le lieu par excellence où se manifestent ces rapports de classes, la lutte de classe se produit aussi dans les relations entre les individus à table, en classe, dans les magasins, les restaurants, les bals (Baudelot, 2002). Ouvriers, petits paysans, commerçants, artisans, patrons ou directeurs salariés, membres de l'encadrement, sont tous concernés. Parallèlement, les figures du mineur, du métallo du chantier naval, du sidérurgiste, du docker et de l'ouvrier du textile, qui semblaient être « *les seuls représentants autorisés de la classe ouvrière »,* se sont estompées et n'alimentent plus « *les fantasmes d'une classe souffrante, dangereuse ou messianique* » (Cornu, 1992).

Ces constats ne signifient pas pour autant que la lutte de classe n'a plus aucune réalité, mais que l'usage de la formule semble devenu désuet. Chacun est toujours confronté tous les jours aux contradictions que soulèvent toujours les rapports inégaux entre capital et travail et qui ont des conséquences sur sa vie. Si le terme de prolétariat a disparu, il n'en reste pas moins que de nombreuses personnes sont dans des situations sociales précaires. Si la notion de classe sociale ne signifie plus rien pour nombre d'individus, nous pouvons penser qu'au travers des relations qu'ils entretiennent avec d'autres individus, avec des groupes ou institutions, dans tous les domaines de la vie sociale, éducation, travail, consommation, famille, etc., les conflits qu'ils vivent et les résistances qu'ils mettent en œuvre ont un caractère social. Ces résistances sociales peuvent forger peu à peu « un point de vue de classe ». Ce point de vue ne préexiste donc pas aux situations et aux relations, ce n'est pas un moteur des actions de résistance, ce serait plutôt un résultat de ces actions, construit par de multiples expériences et devenant à son tour un « déclencheur » de conduites de résistance sociale.

Nous partirons du principe que la résistance sociale est autant une réaction à un phénomène particulier et ponctuel qu'un enchaînement de conduites par rapport à une situation politique et économique globale, vécue et à vivre, sachant que cet enchaînement n'est pas forcément orienté par des choix politiques explicites et cohérents. Examinons à présent ce que peuvent être ces résistances sociales concrètes non organisées.

COMBATTRE L'ISOLEMENT SOCIAL

L'isolement social entraîne des conduites de résistance, il peut prendre différentes formes selon les situations. Dans les situations de chômage, les individus sont confrontés à des représentations sociales peu valorisantes de leur personne, d'autant plus négatives qu'il s'agit de « chômage de longue durée », car si la précarisation des contrats de travail tend à devenir commune et qu'elle a pour corollaire des périodes de chômage, celles-ci ne doivent pas durer sous peine de mettre à mal l'« employabilité » individuelle. Les difficultés matérielles consécutives au chômage façonnent les

---

[5] Pierre Rolle, cité dans Bernard MOTTEZ (1966, p. 140).

habitudes de consommation, ou plus exactement les recomposent, elles remodèlent la participation individuelle à la vie sociale par la restriction de l'accès à la circulation des biens culturels ou matériels. L'éventail des possibles se resserre tandis qu'il devient difficile d'entretenir un réseau relationnel ; la notion de projet perd peu à peu toute signification et peut même devenir contraire à la survie :

> « résister le plus longtemps possible devient une question de vie ou de mort » ; « l'important, c'est la durée, il ne s'agit donc plus de dépenser des fortunes énergétiques de façon inconsidérée, dans des projets, dans des entretiens d'embauche » ; le chômeur doit s'économiser, « tout comme il économise le fric », car sinon il apprendra à son propre détriment que le chômage « est une course de fond dont on ne connaît pas le fond. » (Dautin, 1995)

L'isolement par enfermement est un autre terreau du développement d'une résistance sociale dont l'issue est d'autant plus incertaine que les agressions d'ordre moral sont redoublées d'atteintes d'ordre physiologique et psychologique. Les *Lettres de la prison* d'Antonio Gramsci en sont un dramatique témoignage. Sa révolte et sa résistance à la situation politique de son époque l'ont conduit à la détention et l'isolement :

> « Je suis soumis à plusieurs sortes de captivité : il y a la captivité qui est constituée par les quatre murs, par la grille, par la fenêtre à barreaux. Ce que je n'avais pas envisagé, c'était l'autre prison, qui s'est ajoutée à la première et qui consiste à être coupé non seulement de la vie sociale, mais même de la vie familiale » (Denoual, 2000, p 31) [6].

La résistance devient alors résistance « *au processus de transformation moléculaire* » de soi, résistance au détachement de tout et de tous lorsque « *la quantité d'énergies latentes que chacun a conservée de la liberté commence à s'éteindre* », lorsque la « *rupture nette et radicale avec le passé* » s'est produite.

La qualité et l'intensité des relations sociales développées par chacun dépend donc en partie de la « situation de vie » dans laquelle il se trouve. Le mélange entre solitude et échange varie d'un individu à l'autre, de même qu'il n'est jamais identique pour un individu tout au long de sa vie. Reste que les relations sociales sont « constitutives » des individus.

COMBATTRE LA VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE

Au-delà de ces aspects liés à la survie, la résistance peut avoir pour origine un besoin d'autocontrôle de soi et de ses capacités pour réaliser sa propre « destinée sociale », c'est-à-dire ce qui semble le plus enviable pour soi dans les relations aux autres et de l'ordre du possible à un moment donné d'une trajectoire singulière.

La seconde moitié du XXe siècle a connu les premiers mouvements de lutte pour « l'émancipation » féminine, mais « au royaume du patriarcat » et dans un premier temps, les réponses sont fréquemment individuelles avant d'être collectives, puisque c'est souvent dans la sphère du privé que les femmes commencent à résister à ce type de relations matrimoniales :

---

[6] Catherine DENOUAL a écrit une pièce de théâtre, « Les stigmates du Prince », à partir d'une sélection et d'un montage des 428 lettres de la correspondance d'Antonio Gramsci (Lettres de la prison, Gallimard, 1971).

> « Ma mère a toujours été dépendante financièrement de son mari. Comme elle n'avait aucun revenu, elle devait s'arranger avec ce qu'il lui donnait. Chaque fois qu'elle devait acheter quelque chose pour les enfants – paire de bottes ou autres – elle devait faire appel à lui. En fait, elle devait toujours faire appel à mon père et ça l'a toujours gênée. C'est de cette soumission dont je parle. Toujours attendre la dernière minute pour enfin oser, et toujours justifier » (Roche, 2000, p. 60) [7].

L'indépendance matérielle devient alors la figure emblématique de cette forme de résistance sociale. Ce n'est d'ailleurs pas seulement les relations entre mari et femme qui peuvent y conduire, cela peut être plus largement la vulnérabilité et le spectre de la misère sociale :

> « Ma mère avait vécu tant d'humiliations, elle avait été obligée de faire tant de choses difficiles pour arriver à joindre les deux bouts (…) elle dont je sentais l'incessante inquiétude de ne pas y arriver, de ne pas être capable de s'occuper de ses enfants (…) que j'allais faire tout en mon pouvoir pour réussir ma vie et subvenir à mes besoins, même si je n'avais pas de compagnon » (Roche 2000, p. 64).

Ce dernier témoignage montre les choix de vie, en apparence contradictoires, auxquels peut conduire le fait d'agir pour se soustraire à la fragilité financière et à la vulnérabilité sociale conséquente. Ce n'est que vers la cinquantaine que cette femme s'interrogera sur les contreparties du choix qu'elle avait fait sans bien en mesurer les implications à l'époque : « subvenir à ses besoins », même si cela impliquait le célibat.

Remarquons également que la résistance liée aux questions et conditions d'emploi ne passe pas automatiquement par la recherche d'une stabilité professionnelle. Certains individus privilégieront la liberté de mouvement d'un employeur à l'autre, le départ « volontaire », l'emploi intérimaire. Ce « vagabondage » est aussi une forme de résistance à ce qui est considéré comme invivable dans la relation salariale ; cette forme de résistance est assez ancienne et souvent combattue par les employeurs. Actuellement par exemple, l'industrie des centres d'appels téléphoniques fait l'objet d'un vaste mouvement d'organisation en profession, mouvement incompatible apparemment avec la proposition gouvernementale de création de « pôle de compétitivité ». Le raisonnement est le suivant : l'unité territoriale requise pour définir un pôle sera « contre-productive » en ce qu'elle spécialisera des bassins d'emplois, ce qui favorisera la mobilité des salariés entre les différents centres de relation clients d'un même bassin et donc le « renchérissement des coûts de main-d'œuvre » par la possibilité qu'auront les salariés de mettre les employeurs en concurrence (Houéry, 2004).

COMBATTRE LES AGRESSIONS DANS LE TRAVAIL

Être en dehors ou en marge des circuits du travail appelle donc à résister, mais inversement, « *être toujours dedans n'est pas bon* » et amène aussi à résister « *pour rester entier et intègre* » comme le revendique un chef d'équipe :

> « Le système nous demande d'être toujours plus agressif, performant : se vendre, se donner. Arrivé à un moment tu es usé (…) Je m'engage dans le travail pour faire tout de même partie de la société, pour ne pas être marginalisé au sens de rejeté, paumé, mais c'est un tiers pour le système et deux tiers pour moi. Les activités et sorties du comité d'établissement, je dis non ! ça ne m'intéresse pas. Je préfère rester chez moi, m'occuper

[7] Sylvie ROCHE recueille et rédige des récits de vie dont sont extraites les citations reproduites ici.

> de mon jardin, de mes chevaux, de ma maison, de ma famille, me ressourcer » (Jonville, 2000, p. 37)[8].

Ainsi, dans certaines situations de travail, comme face au chômage, la résistance peut s'activer sous la forme d'un combat contre l'usure et la fatigue conduisant les individus, ou au moins certains d'entre eux, à chercher à « s'économiser pour durer » [9].

Résister aux pressions mais aussi résister à la répression comme le relate un médecin du travail en entreprise. Lors d'une réunion du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'entreprise, il avait dénoncé la dégradation progressive de la santé pour une certaine catégorie du personnel. Les élus et le secrétaire du comité ont alors voté pour la mise en œuvre d'un audit sur l'organisation du travail des salariés concernés, puis ce vote, contesté par la direction, a été entériné par le tribunal de grande instance puis par la cour d'appel. L'audit a eu lieu, le responsable du secteur concerné a changé, les missions de chacun ont été mieux définies, mais « *aujourd'hui, tous ceux qui ont été des acteurs principaux de cette affaire sont en difficulté* » (Anonyme, 2000, p. 91). En ce qui le concerne, sa relation professionnelle à l'employeur s'est durcie, des représailles quotidiennes sont exercées contre lui de diverses manières. Outre la prise de conscience du pouvoir presque absolu des directions, mais aussi de la force potentielle du comité et du recours à la loi, cette expérience l'a confronté aux risques encourus quand on se donne « *la liberté de prendre du pouvoir sur sa vie* » et l'a amené à mieux saisir les refus de résistance :

> « (…) ce parcours du résistant est tellement épuisant qu'on hésite à y entrer parce qu'on sait qu'on risque d'y perdre sa santé. C'est une forme de résignation admise, installée, avec perte de l'espérance d'un quelconque changement vers un mieux. » (p. 92).

Évoquer la pression ou la répression dans les relations de travail exercées par le « jeu » des relations hiérarchiques dans le cadre d'une lutte contre la direction ou ses représentants, ne doit pas estomper le fait que ces pressions peuvent aussi venir de « collègues » de travail, et plus généralement d'une détérioration des conditions de travail qui influe sur les relations entre individus et groupes. Les relations de travail peuvent se détériorer lors de changements d'organisation du travail. Ainsi, l'organisation par cellules « autonomes », c'est-à-dire par groupes responsables de l'atteinte des objectifs qui leur ont été fixés, peut créer des relations de concurrence entre groupes et contribuer à développer un monde dans lequel, « *la solidarité entre travailleurs n'a plus rien à voir avec le passé* », « *l'essentiel est de s'en sortir à n'importe quel prix », « (faire) la plus grande quantité de produits sortis sur huit heures* » (Dufour, 1999, p. 54). L'éclatement de grands collectifs en petits groupes multiplie aussi les risques de conflits entre individus d'un même groupe. Paradoxalement, le travail à la chaîne, « en ligne » de production, qui isolait les individus sur des postes de travail et interdisait tout « bavardage », offrait pourtant des occasions d'entraide que ne permet plus l'organisation par groupes semi-autonomes, ou du moins qu'elle permet plus difficilement. Le discours de ce chef d'équipe n'en reste pas moins critique.

---

8 Catherine JONVILLE est ergonome. Cet article a été rédigé à partir d'une discussion avec cinq employés d'une entreprise de 250 salariés du Sud-Ouest de la France.

9 Dans le domaine militaire, le principe d'économie des forces pour durer est explicitement formulé comme un « savoir-faire de crise » à prendre en compte dans la formation des soldats aux opérations d'interposition (E.M.A.T., 1993).

COMBATTRE LA DÉVALORISATION D'UN MÉTIER

Chaque individu a un point de vue sur le travail dans la société, en général, et sur le métier particulier qu'il exerce. Une trop grande « distorsion » entre ce qu'il pense et vit peut déclencher une conduite de résistance qui se traduira de diverses façons, par exemple par une remise en cause de l'organisation du travail. C'est ce que fait cette sage-femme qui n'hésite pas à entrer en conflit avec les médecins pour lutter contre une organisation des accouchements qu'elle juge trop « *technicienne* ». Elle considère la naissance comme un moment important de la vie, l'événement doit se produire dans les meilleures conditions possibles, les médecins doivent être au service des femmes, ce qui n'est pas toujours le cas, notamment pour les « péridurales ». Certains médecins contestent tout droit à la future mère de choisir le moment de cette intervention afin qu'elle ne se produise pas la nuit, ou bien encore, afin qu'elle soit effectuée avant la relève par l'équipe suivante ; parfois le principe même de l'intervention peut être refusé :

> « Au cours d'une nuit, un médecin – anesthésiste a refusé la péridurale à une femme portugaise qui le souhaitait vivement parce qu'elle avait beaucoup souffert pour ses deux premiers enfants. « Elle a déjà accouché deux fois normalement, avait-il dit, elle peut bien en avoir un troisième. Ces femmes-là accouchent très bien sans péridurale ». La nuit suivante, j'étais de service avec ma copine. A deux heures du matin, nous avons rédigé une lettre adressée au médecin chef de service, au département anesthésie et à la direction de l'hôpital. Le chef de service n'a pas apprécié notre démarche dans laquelle nous avons exprimé notre désaccord sur ce refus de soulager la douleur » (Raoul, 2000, p. 47).

Cette sage-femme s'oppose au médecin pour défendre les intérêts des patientes et elle n'hésite pas non plus à s'opposer à sa hiérarchie directe, à « la surveillante », pour faire valoir la qualité dans l'exercice du métier.

> « Nos gardes sont de douze heures : de vingt heures à huit heures ou de huit heures à vingt heures. « Si une dame pousse à vingt heures ou à huit heures, qu'est-ce qu'on fait ? – Vous passez le relais – Moi je ne peux pas, lui ai-je rétorqué – Si ça te fait plaisir, tu restes, mais bénévolement … ». On touche là le non-sens, la non reconnaissance de notre travail. Ce sont des techniciens, et nous on travaille dans la relation humaine. Mais on a une capacité à résister à ça : moi je reste, je n'accepte pas ça. Quand la relation s'est bien installée avec la femme, je ne peux pas passer le relais. Je pense que la surveillante à qui on demande d'organiser le travail comme ça peut aussi résister » (Raoul, 2000, p. 46).

Paradoxalement, cette forme de résistance passe par l'acceptation de ce que la résistance organisée combat, c'est-à-dire les heures de travail non rémunérées. Dans ce cas précis, le travail non rémunéré n'est plus subi ou seulement accepté, il devient une arme pour faire valoir un point de vue, pour défendre la qualité d'un métier. Revenons à présent à ce que pourrait être une étude de ces formes de résistances sociales.

LA SINGULARITÉ DES RÉSISTANCES SOCIALES CONCRÈTES

Ces paroles sur la résistance ont en commun d'exprimer des réflexions critiques sur certains aspects de la vie collective et du travail, réflexions reliées dans les discours à des conduites de résistance, à des manières de faire autrement. Les nécessités exprimées sont de divers ordres, de même que les types sous-jacents de violences sociales, d'affrontements ou d'agressions, envers et entre les individus, groupes ou sociétés. Nous pouvons donc dire que les formes de résistance sociale sont par nature très diverses, y compris potentiellement contradictoires entre action individuelle et action

collective, comme le montre l'usage des heures supplémentaires non rémunérées en tant que moyens de résistance.

Si le concept de résistance social possède un caractère général, nous constatons que les résistances sociales non organisées ne recouvrent jamais des situations et des conduites identiques, ni même ne concernent également tous les individus vivant une même situation. Ce que les individus jugent souhaitable ou indésirable dépend de leur histoire et intervient dans leur conduite. Cela peut les conduire à des choix contradictoires relativement à leur vie sociale, comme privilégier les relations de travail au détriment des relations familiales.

De plus, la part d'individuel et de collectif est variable, comme le montre formellement la lettre écrite à deux pour protester vis-à-vis des pratiques de certains médecins « accoucheurs ». Il ne peut y avoir de point de vue purement individuel tant les relations entre individuel et collectif sont dialectiques et la vie sociale imprégnée d'histoire et d'histoires, marquée par les traces de résistances collectives antérieures [10].

Pour la connaissance et l'analyse des résistances sociales, cela signifie que de façon générale, nous ne pouvons pas relier a priori une forme de résistance à une situation précise, il n'y a pas de relation de cause à effet qui puisse être univoque et reproductible. Il faut donc nécessairement étudier les situations réelles afin d'identifier et définir à chaque fois les raisons et les modalités de l'expression de résistances sociales. Le concept de « résistance sociale » doit être travaillé par l'analyse des expériences concrètes de résistance ; il faut arriver à penser « *l'unité problématique d'une subjectivité sans intériorité* », à saisir les enjeux concrets des résistances individuelles, sans pour autant présupposer « *un être substantiel, maître des vicissitudes de sa pensée* » (Schwartz,1992).

Il ne s'agit pas d'analyser les formes de résistance des individus face à un « système social » par définition abstrait, ni de réduire l'analyse à un kaléidoscope d'évènements supposés porteurs de sens en eux-mêmes. L'objectif de ce projet serait de mieux connaître « *l'entremêlement des relations qui forment et modifient, dans la durée, les agents sociaux* » (Rolle, 1999), notamment les relations qui forment et modifient leurs conduites de résistance sociale. Dans les situations concrètes, les enjeux fondamentaux du travail salarié, en tant que moment de valorisation du capital, ainsi que les projets alternatifs de vie collective peuvent rester informulés par celui ou celle qui résiste, mais ce constat n'invalide pas l'existence de ces résistances sociales.

Les conduites de résistance se nichent là où a priori nous les attendons le moins, comme dans la participation à un groupe d'expression ou à cercle de qualité pour lesquels la participation est déclarée habituellement comme « volontaire » :

> « Les cadres d'entreprise, inventeurs de ces méthodes, ont été finalement déçus par leur rendement réel. (…) Certes, les résultats n'ont pas été négligeables, mais ils se sont révélés largement en dessous de ceux qui étaient espérés et, surtout, ils ont été acquis au prix de grandes pertes de temps en réunions diverses. (…) À la fin des années 1980, les cadres (…) avaient l'impression que les salariés avaient utilisés ces dispositifs en y introduisant aussi leurs préoccupations de confort au travail et de freinage discret des cadences ». Comme le disait un animateur de cercles de qualité : « tu poses ton cul sur la

[10] La « sociologie de la mémoire sociale » et la façon dont Maurice Halbwachs traite des rapports entre mémoire individuelle et mémoire collective pourrait nous aider à éclaircir et étoffer la question des relations entre individuel et collectif..

> chaise, tu lances de temps en temps une idée, c'est quand même moins fatigant que de s'agiter aux manettes » » (Hierle, 2000, p. 130).

En considérant uniquement le nombre de participants à ces réunions à un instant t, ou plus largement, le nombre d'innovations managériales « participatives » sur une période donnée, nous pourrions croire que les façons de diriger le travail sont devenues plus « démocratiques » et les salariés plus « impliqués » dans leur travail que dans les années 1960-70. Mais le « freinage », ou encore le « glandage » comme le laisse entendre cet animateur de cercles de qualité, peut aussi exister au sein de « dispositifs participatifs ». C'est une forme de résistance bien singulière, mais nul ne peut préjuger de la signification de cette conduite dans la situation considérée seulement à travers ses différentes déterminations « globales ». Il peut aussi y avoir de la « glande revendicative ».

Manifester une résistance et exprimer ouvertement une réflexion critique comporte certains risques qui peuvent limiter cette expression. Cette expression peut aussi être gênée, voire empêchée, par des difficultés spécifiques à la verbalisation et aux rapports de pouvoir qu'ils véhiculent :

> Anne : « Ici, certains savent fort bien parler. Laissons aux autres le droit d'écouter en silence » ; Sophie : « Je voudrais pouvoir parler et être écoutée et puis écouter à mon tour l'autre qui parle. Aujourd'hui cela me semble incompatible. C'est une lutte perpétuelle. Le vainqueur parle, le vaincu écoute. Le premier a vaincu son appréhension, celle de se faire mal juger. Il a imposé sa voix, fait triompher son point de vue, dominé le débat. Le second a reculé devant sa peur, il a cédé du terrain, abandonné ses idées, perdu sa voix » [11].

Et pourtant, absence de parole ne signifie pas absence de résistance. Les formes de résistance sont diverses et leurs modes d'expression multiples, du plus visible et déclaré, au plus souterrain, implicite et informulé. Mais qu'en est-il de leur pouvoir de transformation des situations ? Quels rapports pouvons-nous faire entre ces formes et les formes de résistance collective organisée ?

RÉSISTANCE ET TRANSFORMATIONS SOCIALES

Nous avons rappelé que le concept de « lutte des classes » devait être examiné au regard de la multiplication des antagonismes qui brouillent ce que les intérêts peuvent avoir de commun. Revenons sur les relations entre ce que nous avons appelé « un point de vue de classe » et ce qu'on désigne sous le concept de « conscience de classe » ?

L'organisation de mobilisations collectives se heurte à des difficultés : « *on se sent moins semblable aux autres travailleurs, on saisit peut-être moins bien le contenu des conditions et des revendications en conformité avec les normes de vie des autres* » (Schwartz, 1990). Les ouvriers de LIP étaient arrivés à des constats similaires lorsqu'ils ont cherché à comprendre la participation inégale de chacun au travail coopératif et qu'ils se sont interrogés sur les moyens de changer la situation :

> « Nous sommes bien obligés d'admettre –sauf à rêver d'un monde idéal- qu'il nous faut agir ensemble, en sachant que personne ne se situe au même niveau. Nous découvrons qu'il faut renoncer à cette idée d'une conscience collective unique … nous avons tous une

[11] Les ouvriers de Lip, Op. Cit., p. 25.

> conscience singulière et nous devons faire en partant de là. Nous ne pouvons convaincre ou séduire identiquement, car personne n'a les mêmes préoccupations en tête. » [12]

Si chaque individu forge son « point de vue de classe » à travers les résistances sociales qu'il a mis en œuvre, nous pouvons nous demander si la « conscience singulière » dont il est question ici n'est pas un préalable à l'expression d'un point de vue de classe, lui même indispensable à l'émergence d'un mouvement collectif.

Ceci dit, que penser de l'idée selon laquelle la prise de conscience et l'activité d'opposition serait d'abord le fait de l'individu ? Reprenons les propos du médecin du travail. Cette prise de conscience individuelle de la nécessité d'une résistance « *vient toujours après un travail individuel sur soi-même, soit à l'occasion d'un problème de santé, soit à l'occasion d'un incident sur le lieu professionnel. Il faut passer par une épreuve pour décoder la situation* ». Pour devenir utilisable, cette prise de conscience individuelle doit s'accompagner de l'établissement d'un « *réseau minimum de solidarité* » car « *on n'a jamais raison, si on a raison tout seul »* (Anonyme, 2000, p. 93).

Prise de conscience et activité d'opposition sont à la fois individuels et collectifs. Dans les propos de ce médecin, nous retrouvons les deux « *moments extrêmes* » constitutifs d'une conscience de classe : d'une part un moment subjectif au cours duquel l'individu pourra penser et dire : « *je suis exploité, je n'accepte pas* » et d'autre part « *un mouvement des organisations qui proposent et se battent pour un autre usage des capacités humaines* » (Schwartz, 1990, p. 523).

Ces différentes remarques nous confortent sur les limites à fixer à l'étude proposée. Il ne s'agira pas de connaître le cheminement psychologique des individus, de la blessure à la prise de conscience, ni même d'analyser la façon dont émerge un mouvement collectif. La question de l'antériorité de l'individuel sur le collectif ne peut trouver de réponse invariable, il n'y a rien de « mécanique » dans les relations entre individuel et collectif. Nous pouvons cependant formuler une hypothèse. L'émergence d'une conscience politique singulière peut être à l'origine du sentiment de la nécessité d'un mouvement collectif, et à ce titre, en être une condition de possibilité, sachant que par ailleurs nous ne pouvons réduire les mouvements collectifs aux mouvements organisés, ni considérer que « conscience politique » et « conscience de classe » se recouvrent.

L'expression « réserves de résistance » traduit l'existence de potentialités, en cela elle pourrait être utile à notre interrogation, mais elle présente l'inconvénient de prendre pour acquis que ces résistances sont mobilisables au-delà du moment où elles se sont manifestées. Comme nous l'avons déjà dit, nous ne présupposons aucun lien de cause à effet entre les résistances nichées au creux des situations singulières et les mouvements collectifs organisés, nous pensons même qu'il peut y avoir un immense fossé entre réflexion critique issue des résistances concrètes quotidiennes et volonté collective exprimée par une résistance organisée.

[12] Collectif des ouvriers de LIP, Op. Cit. p.16-17.

CONCLUSION

La résistance sociale ne porte jamais seulement sur un problème de reconnaissance du travail, elle porte plus fondamentalement sur l'ensemble de l'existence sociale. Des formes les plus anodines aux plus graves, des plus collectives aux plus individuelles, les résistances ont pour objectif de regagner du pouvoir sur la détermination de son propre sort, pour l'améliorer, ou au moins durer dans la situation. De nombreux combats ne font l'objet d'aucune publicité mais leur étude précise pourrait alimenter la réflexion et l'action collectives. Ce ne sont pas seulement des combats pour la survie, cela peut aussi prendre la forme d'un militantisme plus ou moins solitaire pour le développement d'un « art de vivre et travailler ensemble ». Cela concerne directement les conditions de production de la vie sociale, mais cela ne résout pas encore la question de la définition de l'« émancipation sociale » qui reste entière (Rolle, 1999).

Peut-on dire que les résistances non organisées, dont on peut supposer qu'elles ont toujours existé de par leur nature, se développent actuellement ? Là encore, on ne peut apporter de réponse, mais on peut au moins mettre en débat une idée. Les oppositions entre travailleurs affaiblissent la solidarité, mais elles contribuent aussi à révéler des enjeux sociaux et économiques. La dégradation croissante des conditions de vie et de travail est une réalité projetant un plus grand nombre d'individus dans des combats quotidiens qui révèlent ces enjeux. Nous pourrions en déduire l'idée que les questions politiques liées à la vie collective s'infiltrent plus sûrement dans le quotidien des situations, et donc dans les analyses que les individus font de la situation sociale. Les discours incantatoires sur la « démocratie participative » en entreprise peuvent aussi, de façon paradoxale, contribuer au développement d'une réflexion critique.

Quant à la question de la puissance transformatrice de la résistance non organisée, l'étude des résistances sociales concrètes ne permettra pas d'y répondre. Son objet n'est pas d'identifier et dénombrer des individus en supposant une hypothétique addition de « forces », mais de comprendre ce qui, dans notre quotidien et sur la durée, est enjeu de vie collective et génère des combats concrètement liés à l'existence sociale de chacun. Ce n'est que dans ces limites qu'on peut dire que les résistances non organisées participent aussi des mouvements d'une société, et qu'à ce titre, leur connaissance peut contribuer à étudier les luttes sociales actuelles à partir d'un nouvel éclairage. Reste à construire un concept opératoire à partir de situations concrètes et avec ceux qui les vivent, à étayer cette approche qui propose une « résistance sociale » aux formes canoniques de la recherche académique française.

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME. 2000. « Reprendre du pouvoir sur sa vie », *Les territoires du travail*, Septembre, pp. 85-94.

BAUDELOT C. 2002. *Les dimensions psychologiques, morales et corporelles des rapports de classe : Pierre Bourdieu et Annie Ernaux*, Communication au colloque international, Université d'Artois, Arras, 18 et 19 Novembre.

CORNU R. 1992. « Nostalgie du sociologue : La classe ouvrière n'est plus ce qu'elle n'a jamais été », Communication au colloque *Crises et métamorphoses ouvrières*, LERSCO, Université de Nantes, 8-10 Octobre.

C.S. 1999. « Ils viennent pour travailler », *Les territoires du travail*, n° 4, Septembre, pp. 83- 88.

DAUTUN J-P. 1995. *Chronique des non-travaux forcés*, Paris, Flammarion.

DENOUAL C. 2000. « Les stigmates du prince : Gramsci ou la résistance », *Les territoires du travail*, n° 7, Septembre, pp 25-33.

DUFOUR C. 1999. « Chacun pour soi », *Les territoires du travail*, n° 2, Janvier, pp. 51-60.

Etat Major de l'Armée de Terre/ COFAT. 1993. *Recueil des Savoir-Faire de Crise*, Juillet.

GOLLAC M., VOLKOFF S. 1996. « Citius, Altius, Fortius. L'intensification du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 114, pp. 54-67.

HAVARD DUCLOS B., NICOURD S. 2005. *Pourquoi s'engager ! Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Payot.

HIERLE J-P., 2000. « L'innovation pédagogique comme co-production involontaire », *Les territoires du travail*, n° 7, Septembre, pp. 123-132.

HOUERY M. 2004. Rapport du groupe de travail sur l'industrie de la relation clientèle, 13 Décembre.

JONVILLE C. 2000. « Les chemins singuliers de la résistance », Les territoires du travail, Septembre, pp. 35-41.

MOTTEZ B. 1966. *L'évolution des formes de rémunération. Essai sur les pratiques et les idéologies patronales*, Editions du CNRS, 1966.

Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, 2000. Rapport, La documentation française, 125 pages.

RAOUL M. 2000. « Résistante », *Les territoires du travail*, n° 7, Septembre, pp. 43-47.

ROCHE S. 2000. « Résister - mode d'emploi », *Les territoires du travail*, n° 7, Septembre, pp. 59-70.

ROCHE S. 2000. *De l'une à l'autre, le fil de l'histoire – récits de vie de femmes syndiquées*, L'intersyndicale des femmes, Montréal, Editions du remue-ménage, Le parloir.

ROLLE P. 1999. « Libération du travailleur et émancipation du salarié dans la sociologie du travail », *L'Homme et la Société*, n° 132-133, Avril-Septembre 1999, pp. 135-166.

ROZENBLATT P. 1990. « Le paradoxe de l'acteur dans le système des relations professionnelles » dans J-D. Reynaud et coll., *Les systèmes de relations professionnelles*, Paris : Editions du CNRS, pp. 147-154.

SCHWARTZ Y. 1990. « L'individuel et le collectif », *Analyses et documents économiques*, Cahiers du CCEQ-CGT.

SCHWARTZ Y. 1992. « Une science du sujet singulier est-elle possible ? », *Travail et Philosophie. Convocations mutuelles*, Toulouse : Editions Octarès, pp. 217-236.